

Votre contact

05 49 61 20 66

contact@ifrbpoitoucharentes.fr

Durée

1,00 jour

7:00 heures

Public

Dirigeants, directeurs et responsables
des Ressources Humaines,
Responsables juridiques, juristes,
Comptables,
Gestionnaires du personnel

Pré-requis

Parler et comprendre la langue
française

Moyens pédagogiques et supports

Exposés des animateurs et
application immédiate des nouveaux
principes au travers d'illustrations
chiffrées. Une large place sera laissée
aux échanges avec les participants
afin de répondre à leurs questions.
Support de présentation remis à
chaque participant en début de
session

Profil de l'intervenant

Avocate spécialiste en droit social

Informations complémentaires

Objectifs de la formation

Comprendre le rôle de l'employeur et du CSE au quotidien : les règles d'organisation, de fonctionnement et les attributions du CSE

Objectifs pédagogiques

Appréhender les relations entre l'employeur et les représentants du personnel au Comité Social et Economique au quotidien, et le rôle de chacun

Intégrer les nouveautés liées aux attributions, moyens et fonctionnement du Comité Social et Economique issues des Ordonnances du 22 septembre 2017 et des décrets d'application

Présider efficacement le CSE

Contenu

Organisation du Comité Social et Economique (CSE)

- Composition du CSE
- Le mandat des membres et le statut juridique du CSE
- Les représentants de proximité

Le fonctionnement du CSE

- Les moyens à sa disposition (budgets, heures de délégation, etc.)
- Les réunions
- L'information et la consultation du CSE (dont BDES)

Les attributions du CSE

- Entreprises de moins de 50 salariés
- Entreprises de 50 à moins de 300 salariés
- Zoom sur les attributions en matière d'activités sociales et culturelles
- Les droits d'alerte

Le conseil d'entreprise

- Mise en place et fonctionnement

Les experts du CSE

- Les modalités de recours et le financement
- Les délais et les modalités des expertises

Critères et modalités d'évaluation

Evaluation des connaissances par un quizz et cas pratiques en cours de formation. A l'issue de la formation, les participants seront invités à évaluer les apports de la formation et l'atteinte des objectifs pédagogiques à l'aide d'un questionnaire.

